



PROCES VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE DU 3 AVRIL 2023

Membres du comité (9 membres) :

Mme Marzia WIRZ (Présidente)

Mme Silvia DELAPIERRE (Vice-présidente)

M David RAVAZ (Trésorier)

Evelyne DOMMEN, Marie-Jo MARQUIS, Ursula MILLIOUD, Yolande VIONNET, Jean-Michel BUXCEL, Blaise GAUCHAT.

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
2. Adoption du P.V. du 11 avril 2022
3. Rapport du comité
4. Rapport comptable
5. Rapport des vérificateurs des comptes
6. Rapport de l'équipe d'animation et perspectives 2023
7. Élections des membres du comité, des vérificateurs des comptes et d'un(e) suppléant(e)
8. Propositions individuelles (celles-ci doivent parvenir 5 jours avant la date de l'AG au comité de l'Association)

1) MOT DE BIENVENUE

Mme Marzia Wirz, présidente du comité, ouvre l'Assemblée Générale à 20h05 en remerciant les membres présents.

En préambule, les personnes suivantes se sont excusées :

Mmes et MM. Muriel Cottier, M. Dorier, Myriam Ehrbar, Simone et René Groux, Véréne Müller, Jocelyne Piacentini, Marina et Serge Pellegri, Cathy & Christian Sinobas, Sandrine & Blaise Schlienger, Yolande Vionnet, membres MQD.

M. Sébastien Nater, directeur EP Pierrefleur

M. Simone Horat, chef de service – service quartiers, jeunesse et familles

Mme Sonia Meyer, Chargée de mission – Service de la culture Ville de Lausanne

Mme Lara Tarantolo, coordinatrice en matière d'animation socioculturelle, Ville de Lausanne

M. David Senn, chef de secteur ouest SPADOM

Mme Viviane Musumeci, secrétaire générale de la FASL

M. Antoine Jaquier, coordinateur Associations – Communication

M. Jean-Paul Bittar, animateur Espace 44

Mme Delpierre, membre du comité du Centre de quartier Bossons Plaines-du-Loup
Sergent major Grandchamp (police de proximité du nord de Lausanne)

Personnes invitées annoncées présentes :

Mme Anna Zürcher, vice-présidente du Conseil de Fondation

Mme Manuela Panos Gissler, membre du Conseil de Fondation

Mme Rachel Viquerat, secrétaire à la FASL

Adjudante Winkler (police de proximité du nord de Lausanne)

2) ADOPTION DU P.V. de l'AG du 11 avril 2022.

Le P.V. est adopté à l'unanimité.

3) RAPPORT DU COMITE

Message de Marzia Wirz, présidente de l'Association de la Maison de Quartier du Désert.

C'est avec une sérénité retrouvée après ces deux dernières années, que nous avons abordé 2022. Confiance et conviction nous ont animé pour assurer nos missions vis-à-vis des habitants avec lesquels nos relations s'étaient, par force, distendues durant plusieurs mois de pandémie.

Le comité a beaucoup de chance de collaborer avec une équipe de professionnels qui se mobilise sans relâche tout au long de l'année, mais il ne faut pas perdre de vue que l'Association de la MQD ne serait rien sans l'engagement de ses bénévoles, ceux et celles qui acceptent de donner de leur temps sans compter pour que chaque événement soit une belle réussite.

Je remercie donc chaleureusement les animateurs ainsi que tous les membres qui œuvrent dans cette Maison de Quartier. Nous pouvons être fiers de ce que nous apportons aux habitants du quartier.

2022 a aussi été le début des préparatifs de la grande Fête d'anniversaire des « 50 ans + 2 de l'Association » qui aura lieu du 8 au 10 septembre 2023. Ce projet intergénérationnel nous prouvera encore une fois que « l'union fait la force ».

N'hésitez pas à partager vos idées, vos envies en rejoignant le comité, le groupe de travail « 50 ans + 2 » ou l'équipe des bénévoles qui ne demandent qu'à se renforcer. Avis aux volontaires !!!

4) RAPPORT COMPTABLE

Mme Muriel Tillmanns présente les comptes 2022 et nous la remercions vivement.

Un bénéfice de Fr. 69.69 se dégage de l'exercice 2022, après attribution de Fr. 5'000.00 au compte provision « 50^{ème} anniversaire ».

En 2022 les charges d'animation ont augmenté de Fr. 36'905.52 se chiffrant à Fr. 160'124.02.

Quant aux charges d'exploitation, elles ont également augmenté de Fr. 274.53 pour s'élever à Fr. 50'193.93.

Du côté des produits d'animation une augmentation de Fr. 32'928.77 est à signaler, pour se monter à Fr. 178'149.12 en 2022.

Quant aux produits d'exploitation ils ont augmenté de Fr. 7'814.01 se chiffrant à Fr. 38'702.75.

En résumé :

Différence entre les charges et les produits d'animation en 2022 : + Fr. 18'025.10 (+ de produits)

Différence entre les charges et les produits d'exploitation en 2022 : - Fr. 11'491.18 (+ de charges)

Total des charges d'animation + exploitation pour 2022 : Fr. 210'317.95

Total des produits d'animation + exploitation pour 2022 : Fr. 216'851.87

Ce qui donne une augmentation des recettes de Fr. 6'533.92 pour cet exercice (moins Fr. 1'464.23 attribués au fonds de Réseau de proximité 1004 et Fr. 5'000.00 attribués à la provision 50^{ème} anniversaire = Fr. 69.69 de bénéfice).

Le produit des cotisations 2022 a augmenté de Fr. 1'055.23 pour se monter à Fr. 17'660.50.

Le produit des locations des locaux a enregistré une augmentation de Fr. 1'735.00.

En 2022 les subventions reçues par la FASL pour le monitorat, animation et gestion ainsi que pour l'entretien des locaux s'élèvent à Fr. 49'662.00 contre Fr. 48'766.05 en 2021 (augmentation de Fr. 895.95).

En résumé les chiffres 2022 peuvent être qualifiés de stables pour cet exercice même si la comparaison avec l'exercice 2021 reste compliquée vu les contextes différents. En 2022 plus d'activités ont pu être réalisées et lors de la semaine de Pâques une nuit à l'extérieur a à nouveau pu être organisée. A noter que les frais engendrés par le spectacle anniversaire du 50^{ème} anniversaire de septembre prochain n'ont pas été enregistrés dans la comptabilité 2022 mais passés en écritures transitoires.

5) RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES

Les vérificateurs, MM. Luc Mottet et Raymond Vernez attestent de la bonne tenue des comptes et en donnent décharge à Mme Muriel Tillmanns.
Les comptes sont validés à l'unanimité.

6) RAPPORT DES ANIMATEURS

Rétrospective des différentes animations organisées dans le courant de l'année 2022 et des futurs projets pour 2023 par le biais d'une animation intitulée "hâte toi lentement".

7) ELECTION DES MEMBRES DU COMITE

Mmes Ursula Millioud, Yolande Vionnet ainsi que M. Blaise Gauchat ne se représentent pas. Mme Marzia Wirz les remercie chaleureusement pour leur investissement et leur participation active à la vie associative de la Maison de Quartier du Désert et ceci depuis de nombreuses années.

Mme Elisa Domeniconi se présente.

Membres du comité reconduits (7 membres) :

Mmes Silvia DELAPIERRE, Elisa DOMENICONI, Evelyne DOMMEN, Marie-Jo MARQUIS, Marzia WIRZ.

MM. Jean-Michel BUXCEL, David RAVAZ.

Election des vérificateurs des comptes :

M. Luc MOTTET et M. Raymond VERNEZ

Suppléant : M. Pierre-Olivier SAUTEREL ou M. BOVARD.

8) DIVERS

La séance est levée à 21h10, suivie d'une agape.

Lausanne, le 4 avril 2023 /mt

Présidente
Mme Marzia WIRZ

Vice-présidente
Mme Silvia DELAPIERRE